

CNAS du 5 juillet 2017

DÉCLARATION LIMINAIRE

Madame la Présidente,

Ce CNAS est convoqué dans un moment particulier de la vie de nos ministères.

Avec l'installation du nouveau gouvernement, nous venons de prendre connaissance de l'audit de la Cour des comptes. Outre la stigmatisation des fonctionnaires en général, et ceux de Bercy en particulier, une fois encore il considère que le déficit public est trop important et propose des réformes radicales pour y remédier.

FO FINANCES ne partage pas ce diagnostic, qui de plus est erroné ou ne prend pas en considération certaines réformes en cours.

De même, faut-il rappeler aux messieurs de la rue de Cambon qu'un gel budgétaire à hauteur de 8% est déjà prévu dans la loi de finances 2017.

Pour ce qui est de l'action sociale ministérielle, des coupes budgétaires importantes ont déjà eu lieu sous la précédente mandature, ce que **FO FINANCES** a condamné à plusieurs reprises dans cette instance.

FO FINANCES a pris acte, dans le courrier reçu la semaine passée, de l'engagement de notre nouveau ministre sur le sujet de l'action sociale.

Mais au-delà des intentions, certes louables, **FO FINANCES** attend des actes concrets.

La présentation du prochain budget à l'automne en sera le révélateur.

Pour autant nous pouvons en douter au vu de la coupe budgétaire opérée sur l'action sociale interministérielle par le ministre dès son installation.

Au-delà du bilan 2016, sur lequel **FO FINANCES** reviendra sur certains points dans le cours des débats, dès maintenant nous rappelons nos exigences et revendications pour une action sociale à la hauteur des attentes des personnels à savoir :

- Un budget à la hauteur des besoins toujours plus criants et au plus près des agents,
- Une restauration collective pour tous les agents et en cas de fermeture de restaurants financiers, l'application des règles établies en concertation avec les agents qui sont les principaux concernés.
- La mise en œuvre d'un plan ambitieux de logements sociaux en adéquation avec les demandes,
- Une augmentation du nombre de réservations de berceaux,
- Le gel des tarifs EPAF et AGRAF en corrélation avec le gel du point d'indice annoncé.
- Création des emplois nécessaires permettant un bon fonctionnement des délégations.
- Aménagement des barèmes EPAF tenant compte de la cherté de la vie dans les DOM et COM par mesure d'équité avec la métropole,
- La mise en place de prestations adaptées aux spécificités des COM et DOM.

FO FINANCES vous rappelle vos engagements pris lors du GT du 31 mai et nous sommes dans l'attente de leurs concrétisations.